

Annonces légales

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 15/11/2023 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : URBAN STRATEGY & DEVELOPPEMENT

Siège : World Trade Center - 5 place Robert Schuman - 38000 Grenoble

Capital : 10 000 €

Objet : conseils, études, réalisations et suivis de projets de développement économique et urbain, management, intermédiation commerciale internationale

Durée : 99 ans

Président : M. TSOUGUI NDZINGA Placide Jean demeurant 2 allée des Sauges - 38360 Sassenage

Immatriculation : Greffe Tribunal de Commerce de Grenoble

Forme : SAS

Dénomination : A2 GESTION

Siège social : 5 RUE DE LA TUILERIE - 38 570 TENCIN

Capital : 200 Euros

Durée : 99 Ans

Objet : Gestion administrative et sociale, autres conseils de gestion

Président : Mr ATALLAH Marc - 5 rue de la Tuilerie - 38 570 TENCIN

Immatriculation : RCS de Grenoble.

Suivant acte sous seing privé en date du : 15 novembre 2023 Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME : SAS

DÉNOMINATION : ROL38 HENNEQUIN

CAPITAL : 200 EUROS EN NUMÉRIQUES

SIÈGE SOCIAL : 21 Chemin Meney 38100 GRENOBLE

OBJET : Assistance administratif.

DURÉE : 99 années

PRÉSIDENT : Madame ROL Valérie, demeurant 21 Chemin Meney 38100 GRENOBLE (ISERE),

IMMATRICULATION AU RCS EN COURS AU TC DE GRENOBLE

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BARBER FOR YOU 38

Objet social : - La coiffure mixte en salon ou à domicile ;
- La vente de tous produits, services, matériels, mobiliers et accessoires se rapportant à l'activité des salons de coiffure et d'esthétique, notamment maquillage, manucure, stylisme ongulaire, accessoires et tous produits de bien-être qui leur sont associés, quelle que soit la forme de mise à disposition

Siège social : 214, cours de la Libération et du Général de Gaulle, 38100 GRENOBLE

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE

Président : M. KARACA Cem 24, rue Ambroise CROIZAT 38130 ECHIROLLES

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Au terme d'un acte ssp en date du 16/11/2023, l'associé unique a décidé de constituer :

Dénomination : Boreal Impact

Forme : SASU

Siège : 32 bd Gambetta, 38000 Grenoble

Objet : Fourniture de prestations de conseil en organisation, stratégie ainsi qu'en gestion et financement de projets à des sociétés basées en France et à l'étranger actives dans le secteur de la finance solidaire.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000€ pour 1.000 actions ordinaires et autant de droits de vote

Président : M. Jérôme Savelli, résidant 32 bd Gambetta, 38000 Grenoble

Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Cession de parts : libre entre associés, agrément pour toute autre cession

Immatriculation au RCS GRENOBLE.

Avis de modification

DF PATRIMOINE ASSOCIES

SARL au capital de 5 000 €

Siège social : 102 PL DU SOUVENIR

38890 SALAGNON

RCS de VIENNE n°793 649 104

L'AGE du 29/06/2023 a décidé à compter du 29/06/2023 d'augmenter le capital social de 100 000 € par Augmentation du capital par incorporation de réserves en le portant de 5 000 € à 105 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de VIENNE.

Veronique DANELUZZI

Avis de modification de gérance

EXCES COIFF'

SARL au capital de 1 200 €

Siège social : 9/14, Place de Stalingrad 38220 VIZILLE

R.C.S. GRENOBLE 450 314 612

L'A.G.O du 30.10.2023 a nommé Mme RICHARD Corine, demeurant 74, rue de la Chapelle 38350 SIEVOZ aux fonctions de gérante pour une durée illimitée à compter du 01.11.2023, au lieu et place de M. Gérard CASEL-AYMONETTI, démissionnaire.

Avis de transformation

ERGAOMNES
AVOCATS

SELARL MARY MOREAU
22 rue des Hortes - 30100 ALÈS
Tél. : 04 66 52 19 69

VERCORS ELECTRO EROSION

SARL transformée en SAS Au capital de 39 000 euros

Siège social : 367 Allée des Gérins 38160 ST ROMANS
RCS GRENOBLE 398 265 843

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 10/11/2023 a transformé la Société en SAS à c/ du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la Société. Le capital social, la dénomination, l'objet, le siège, la durée et les dates de son exercice social demeurent inchangés. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M Daniel VITTET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme la Société est dirigée par un président : M Daniel VITTET demeurant 214 Route des Barrées 38160 IZERON

Pour avis
Le Président

Avis de location de gérance

AVIS DE LOCATION - GÉRANCE

Suivant un acte SSP du 10/11/2023, HELEM, SARL au capital de 3 000 €, ayant son siège social RES LES NIGRITELLES, LES BALCONS DE L'OISANS 38142 AURIS, immatriculé au RCS de GRENOBLE sous le n°481 157 972 a confié en location-gérance à JEAN CLAUGIL, EURL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 14 RUE DANIEL SORANO 34500 BEZIERS, immatriculé au RCS de BEZIERS sous le n°493 516 645, son fonds de commerce de : Snack, vente à emporter, restaurant et connu sous l'enseigne LE REFUGE, sis et exploité au Place des Orgières, 38142 AURIS.

À compter du 10/11/2023 pour se terminer le 09/05/2024.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 08 Novembre 2023 à Grenoble, enregistré à la SIP de Grenoble 3, le 13 novembre 2023, dossier N°2023 00074753, ref : A04702, la société **SARL CERAM DECORATION** dont le siège social est à MONESTIER DE CLERMONT-38650-ZA LES CARLAIRES- a vendu à La société **SARL G.M.C.**, immatriculée au RCS de Grenoble sous le N°489 296 632, son fonds de commerce de NÉGOCE DE CARRELAGES, objet d'une inscription au RCS de Grenoble sous le numéro B 752 384 420, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, Moyennant le prix de 80 000 euros.

La prise de possession a été fixée rétroactivement au 02 Novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu, à la société SARL G.M.C. -ZA LES CARLAIRES-38650-MONESTIER DE CLERMONT- où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion unique

Avis de fusion

1°) Suivant acte SSP en date du 18/11/2022, les sociétés **AGENCE MADRIGAL**, SARL au capital de 20.100 euros, Siège social 89, Bd Franklin Roosevelt 38500 VOIRON, 339 473 175 RCS GRENOBLE et **IVV**, SAS au capital de 73 000 euros, Siège social 30, rue Ampère 38000 GRENOBLE, 488 685 488 RCS GRENOBLE, ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la société **AGENCE MADRIGAL** faisait apport, à titre de fusion à la société **IVV**, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société **AGENCE MADRIGAL** devant être dévolue à la société **IVV** dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'A.G.E. de la société **AGENCE MADRIGAL** du 30/12/2022 et par l'A.G.E. de la société **IVV** le 31/12/2022.

En rémunération de cet apport-fusion, la société **IVV** a procédé à une augmentation de capital de 26 830 euros, pour le porter de 73 000 euros à 99 830 euros, au moyen de la création de 26 830 actions ordinaires nouvelles, d'un euro de nominal, entièrement libérées, attribuées à raison de une part sociale de la société **AGENCE MADRIGAL** pour 77,77 actions de la société **IVV**.

La prime de fusion s'élève à un montant de 3 367 euros.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 31 Décembre 2022.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société **AGENCE MADRIGAL** depuis le 01/01/2022 au 31/12/2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société **IVV** et considérées comme accomplies par la société **IVV** depuis le 01/01/2022.

4) En conséquence aux termes de la société **IVV** il résulte les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :

Ancienne mention :

CAPITAL SOCIAL : 73 000 €

Nouvelle mention :

CAPITAL SOCIAL : 99 830 €

1°) Suivant acte SSP en date du 18/11/2022, la société **EUREKA IMMOBILIER**, SAS au capital de 40.000 euros, siège social 13B Chemin du Levant 01210 FERNÉY-VOLTAIRE, 889 994 273 RCS BOURG-EN-BRESSE, et la société **IVV**, SAS au capital de 73 000 euros, Siège social 30, rue Ampère 38000 GRENOBLE, 488 685 488 RCS GRENOBLE, ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la société **EUREKA IMMOBILIER** faisait apport, à titre de fusion à la société **IVV**, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société **EUREKA IMMOBILIER** devant être dévolue à la société **IVV** dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'A.G.E. de la société **EUREKA IMMOBILIER** du 30/12/2022 et par l'A.G.E. de la société **IVV** le 31/12/2022.

En rémunération de cet apport-fusion, la société **IVV** a procédé à une augmentation de capital de 6 960 euros, pour le porter de 99 830 euros à 106 790 euros, au moyen de la création de 6 960 actions ordinaires nouvelles, d'un euro de nominal, entièrement libérées, attribuées à raison de une action de la société **EUREKA IMMOBILIER** pour 1,74 actions de la société **IVV**.

La prime de fusion s'élève à un montant de 26 689 euros.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 31 Décembre 2022.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société **EUREKA IMMOBILIER** depuis le 01/01/2022 au 31/12/2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société **IVV** et considérées comme accomplies par la société **IVV** depuis le 01/01/2022.

4) En conséquence aux termes de la société **IVV** il résulte les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :

Ancienne mention :

CAPITAL SOCIAL : 99 830 €

Nouvelle mention :

CAPITAL SOCIAL : 106 790 €

Venez publier avec **Terre Dauphinoise**

vos Annonces Légales

Dépôts jusqu'au mardi 12h

www.terredauphinoise.fr

Contactez-nous : 04 38 49 91 76
annoncelgale@terredauphinoise.fr

Flashez-moi!

Terre Dauphinoise

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Édition de la Terre Dauphinoise.

SARL : principaux actionnaires F0SEA et CDJA de l'Isère

Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat

Directrice déléguée : Marion Charpentier

Rédacteur en chef : Jean-Marc Emprin

Abonnement d'un an : 127 euros - le N° 3,00 euros

ISSN 1279-2853

Rédaction - administration : 34 rue du Rocher de Lorzier CS10023 - 38345 Moirans cedex

Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr

Publicité locale : AGRI RHONE-ALPES

BOURGOGNE AgraPôle, 23 rue Baldassini -

69364 Lyon cedex 07

Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49

Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet - 59440 AVESNES-SUR-HELPE

Origine du papier : France / Norvège

Taux de fibres recyclées mini : 75 %.

Papier produit à partir de fibres IFGGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement).

Ptot : 0,022 kg/t

Terre Dauphinoise est habilitée à recevoir les annonces

légales pour le département de l'Isère

N° d'inscription de la commission paritaire de publication d'agence de presse 0926 C 85371

Tél : 04 38 49 91 70, contact@terredauphinoise.fr

Dépôt légal à parution.

ACPM LE TRIÈRE DE COMPAGNIE LA VALEUR DES MÉDIAS

APRIM'ART